

promis que Votre paternel amour pour elle ne s'attiédirait jamais ! Avec quelle confiance avez-vous daigné espérer en elle, pour de futurs mérites chrétiens qui égaleront ceux de son passé ! tout cela au prix de la constance dans l'épreuve : *Ne, per asperitates et angustias temporum, fracto demissove animo fiant.*

Le Saint-Siège, lui, ne se sépare pas de la France : *Aderit illis semper Apostolica hæc Sedes.*

Il fallait, Saint-Père, et nous le faisons, mettre à Vos pieds l'hommage de notre reconnaissance sans bornes pour le trésor de tant de grâces et particulièrement de ces augustes paroles versées de Votre cœur dans les nôtres.

Nous allons porter à nos Eglises tout ce que nous avons pu recueillir de la charité apostolique de Votre Sainteté, communiquer aux bons le réconfort de Vos instructions et redire aux autres qu'à Votre magnanime exemple, nous nous obstinerons à les aimer.

A la suite de leurs vénérables frères, hier encore leurs pères, Vos nouveaux évêques, Très Saint-Père, s'attacheront à faire de mieux en mieux, non seulement comprendre, mais surtout pratiquer la première des notes de la Sainte Eglise de Dieu : l'unité, en même temps qu'ils affirmeront par la conduite comme par la parole que le premier de nos besoins est l'union, qu'elle sera notre force la plus indispensable.

Notre vœu ardent est de mériter devant Dieu, devant la sainte Eglise, et pour le salut de notre bien-aimée France, au moins une partie de l'éloge que la liturgie fait des saints pontifes : *In tempore iracundiæ factus est reconciliatio.*

Et daigne Votre Sainteté, en agréant l'hommage de notre reconnaissance la plus profonde, de notre vénération la plus filiale, de notre soumission la plus entière, bénir une nouvelle fois nos personnes, les âmes qui nous sont confiées, prêtres et fidèles, enfin notre chère France.

Ordinations

A Saint-Joseph de Beauce, le dimanche 1er avril, Sa Grandeur Mgr l'Archevêque a conféré l'Ordination sacerdotale à